

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propre.

ip Bon Pasteur

MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — “ Manuel de droit civique. ” —

Pédagogie : Bonne année. — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (*suite*). — Ce que peut faire l'école primaire pour la préparation du citoyen. — **Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe : I, Dictée : L'étourdie. — II, Dictée : Instruisez-vous. — III, Dictée : Origine des Canadiens-français. — Invention et rédaction. — Mathématiques : Arithmétique. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers** : Poésie : Le psaume de la vie. — Beau témoignage d'un protestant en faveur des Canadiens-français. — “ La Revue Canadienne. ” — Annonces.

“ Manuel de droit civique ”

Plusieurs journaux ont déjà recommandé notre modeste ouvrage à leurs lecteurs. Nous commencerons, dans la prochaine livraison de *l'Enseignement Primaire*, à publier ce que nos confrères pensent du *Manuel de Droit civique*.

Nous avons raison de croire que le corps enseignant, les municipalités scolaires et les communautés religieuses voudront bien nous aider dans notre entreprise.

Le *Manuel de Droit civique* forme un joli volume de 416 pages, orné de cartes et de gravures et traitant tout ce qui concerne la Constitution et les Institutions du pays. L'ouvrage est imprimé sur bon papier et relié avec grand soin.

Prix : *En détail*. — 60 centins l'unité ; franco par la poste : 65 centins,

En gros. — 50 centins l'unité, soit \$6.00 la douzaine, frais d'expédition en sus.

Pour achats en détail, s'adresser aux libraires suivants : *Québec* : Filteau, rue Buade ; Langlais, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; *Lévis* : Mercier ; *Montréal* : Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Beauchemin & Fils, rue Saint-Paul ; *Trois-Rivières* : Ayotte.

Pour achats en gros, s'adresser à C.-J. Magnan, Ecole Normale Laval, ou, 150, rue Saint-Olivier.

Bonne Année!!

L'année mil huit cent quatre-vingt-quinze, comme ses devancières, est maintenant entrée dans le domaine du passé, et a été remplacée par une nouvelle qui n'est encore qu'à son début.

Le premier de janvier est un jour qui fait époque dans notre existence, car il produit en nous des émotions diverses et des impressions agréables ou pénibles, selon les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

C'est, de toute l'année, le jour par excellence pour les enfants. Ils y pensent longtemps d'avance et ont grande hâte de le voir arriver. Aussi dès l'aurore sont-ils sur pied et s'empressent-ils d'aller à tour de rôle, s'agenouiller aux pieds de leur papa pour

lui demander sa bénédiction, louable coutume qui se pratique encore dans la plupart de nos familles canadiennes, de lui souhaiter la bonne année ainsi qu'à leur maman qui les comble de caresses, et leur donne à profusion des bonbons et des étrennes de toutes sortes.

Quel beau temps de la vie ! que ne dure-t-il toujours ! !

Mais ce n'est pas tout ; ces bambins emploient le reste de la journée à faire leurs visites.

Il faut voir grand papa, grand'maman, parrain, marraine, les oncles, les tantes, et tous ceux qui, de près ou de loin, sont liés à la famille ; c'est un échange d'amitiés et de bons souhaits accompagnés d'une avalanche de friandises qui les réjouit.

Chez les grandes personnes il y a moins d'enthousiasme. On se contente de voir ses proches parents, ses intimes amis, de rendre quelques visites obligatoires, et d'envoyer sa carte aux connaissances plus éloignées.

Mais il est une classe de gens qui ne se contentent pas de ce cérémonial froid et placide. Ce sont les personnes âgées, chez lesquelles cette époque de l'année fait naître tout un monde de pensées, de souvenirs et de regrets. En effet, quand on a atteint quarante, cinquante ou soixante ans, le jour de l'an ne se présente pas sous le même aspect que lorsqu'on était jeune.

Ce ne sont plus des baisers, ni des étrennes que l'on ambitionne, mais des souvenirs précieux que l'on évoque. On regarde autour de soi pour constater les vides que la faulx de la mort y a laissés. Combien de ceux avec lesquels nous passions de si agréables moments à pareille époque, il y a dix ans, sont partis pour jamais ? A mesure que nous avançons dans la vie, les rangs s'éclaircissent, et ceux qui restent sur la brèche se trouvent isolés et obligés de vivre avec des figures nouvelles sans oublier les absents.

Faisons trêve, chers lecteurs, à ces réflexions pénibles, pour entrer dans un autre ordre d'idées plus pratiques, et examinons un peu ensemble les événements qui se sont déroulés pendant l'année 1895.

Bien que nous n'ayons pas eu à déplorer la perte d'aucun souverain, enlevé par la maladie ou par le glaive d'assassins affolés par les principes subversifs des sociétés secrètes, de nombreux événements politiques d'une très grande importance se sont produits.

En Europe, l'alliance entre la France et la Russie a grandement inquiété toutes les autres puissances. En effet, l'accord de ces deux grands et riches pays a eu pour résultat de neutraliser les dangers qu'offrait la triple alliance et de faire disparaître les craintes d'une guerre universelle ; mais les troubles survenus dernièrement en Turquie ont complètement modifié la situation. Les nombreux massacres des chrétiens par les musulmans dans plusieurs parties de l'empire ottoman, ont profondément ému les hommes d'État de tous les autres pays de l'Europe. Ils ont cru que, à force d'habileté diplomatique et d'atéroisements, ils amèneraient le sultan, soit par la crainte ou autrement, à faire cesser les massacres et les boucheries dont à peu près trente mille chrétiens ont été les victimes depuis quelques mois, mais pendant que les diplomates discutent les moyens à prendre pour faire cesser le mal, le sultan profite des divisions intéressées qui existent entre les différentes puissances qui prétendent lui faire la loi, pour laisser, sous les yeux de ses officiers et de ses soldats, massacrer, tuer et égorger sans pitié des milliers de pauvres chrétiens arméniens.

L'hésitation des puissances qui se laissent jouer ainsi par le rusé sultan, a été dernièrement qualifiée, par le Grand vieillard anglais, M. Gladstone, de comédie ridicule. Oui, il a certes bien raison, ce politicien qui fait la

gloire de l'Angleterre, de ridiculiser les diplomates qui passent leur temps en pourparlers et laissent en plein dix-neuvième siècle massacrer des milliers d'êtres humains par des hordes de barbares musulmans, sans agir d'une manière plus prompte, plus énergique et plus efficace.

La question turque est arrivée à son plus grand degré d'acuité. Tous les jours de nouveaux massacres ont lieu et les populations chrétiennes de l'empire ottoman sont affolées par la terreur, à tel point que le 13 de décembre dernier, on recevait à Londres la dépêche suivante, signée par un certain nombre d'Arméniens résidant à Constantinople :

“L'Arménie est à l'agonie. L'extermination des Arméniens continue. Le nombre des personnes massacrées s'élève à 100,000, et un demi-million de survivants se sont réfugiés dans les montagnes où ils se nourrissent d'herbe et de racines. Le froid et la faim ont commencé à faire de grands ravages parmi eux. Au nom de l'humanité et de la chrétienté sauvez-nous.”

En France, on continue à faire et à défaire les ministères. Aujourd'hui, on en est rendu à patroner un ministère radical, parce que ses membres ont promis, à leur avènement au pouvoir, de purger l'administration des spéculateurs sans vergogne.

L'expédition de Madagascar a été un véritable succès. Le général Deschesnes s'y est couvert de gloire et de lauriers. Les soldats, par leur observance de la discipline militaire, leur patience à surmonter les obstacles de tout genre, leur bravoure dans les combats ont montré qu'ils étaient dignes d'appartenir à la première nation militaire du monde entier.

L'Espagne attache une grande importance à la conservation de l'île de Cuba, dont les habitants sont en révolte ouverte depuis plusieurs mois. Elle a envoyé de nombreuses troupes pour combattre les rebelles, mais jusqu'ici, bien que de nombreux engagements

aient eu lieu entre les belligérants, les résultats sont encore insignifiants.

Les récentes concessions faites dernièrement à la Russie par la Chine ont fort mécontenté et inquiété l'Angleterre qui, à part la question turque, se trouve à faire bande à part avec les autres puissances dans la politique générale.

Au milieu de l'excitation fébrile qui agite le monde entier, le souverain Pontife, malgré son grand âge, reste calme et impassible. Il continue de diriger la barque de Pierre d'un bras ferme et vigoureux. Les sectaires ne manquent pourtant aucune occasion de contrister son cœur paternel. Le vingt-septembre, ils ont célébré avec grande pompe, jusque sous les fenêtres de son palais, le vingt-cinquième anniversaire de la spoliation de ses États par les troupes de Victor-Emmanuel, et ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que certains ambassadeurs n'ont pas eu assez de délicatesse pour s'abstenir de prendre part à ces réjouissances sacrilèges.

Ici, au Canada, où nous sommes toujours si paisibles, nous nous trouvons en face d'une question fort épineuse et qui passionne beaucoup les esprits : c'est la question des écoles de Manitoba. Encore quelques jours, et cette question brûlante sera amenée devant la Chambre d'Ottawa. Tout le monde est dans l'expectative et attend avec anxiété l'attitude qui sera prise par nos députés fédéraux.

Depuis quelques jours on ne parle que de guerre dans la grande presse d'Europe et d'Amérique.

On sait que depuis longtemps de grandes difficultés ont surgi au sujet de la délimitation de la Guyenne anglaise et du Vénézuéla. Cette république a demandé aux États-Unis d'intervenir en sa faveur dans le conflit. Tout dernièrement, le président Cleveland a adressé au gouvernement britannique un message fort énergique, où il déclare

que son gouvernement est décidé d'appliquer la doctrine Monroe; ce qui équivaut à dire que les Etats-Unis prétendent intervenir et prendre part, par l'entremise d'une Commission nommée à cet effet, au règlement de la délimitation des frontières entre la Guyenne anglaise et le Vénézuéla.

L'Angleterre a repoussé énergiquement les prétentions des Etats-Unis à se mêler de ses affaires. De son côté, Washington riposte en votant \$100,000 pour défrayer les frais de la Commission qu'il veut charger d'enquêter sur les prétentions contradictoires des deux pays, et en doublant ses armements.

Que va-t-il résulter de cette dernière tournure qu'a prise la question Vénézuélienne? Personne ne saurait le dire, mais ce qui est certain, c'est que si les deux puissances persistent dans l'attitude qu'elles ont prise et refusent de se faire aucune concession, une guerre deviendra inévitable, et alors ce sera le Canada qui paiera les pots cassés. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi, et que l'Angleterre saura régler la question des frontières de sa colonie de l'Amérique centrale sans que nous soyons inquiétés.

Dans les affaires scolaires, il y a quelques faits qui méritent d'être relatés.

L'honorable Gédéon Ouimet qui, après avoir occupé les plus hauts postes de son pays, avait rempli avec la plus grande distinction, la charge si importante de Surintendant de l'Instruction publique depuis dix-neuf ans, a résigné cette position et a été nommé conseiller législatif et en même temps membre du Conseil de l'Instruction publique. Fort heureusement, le nouveau poste qu'il va occuper lui permettra de faire profiter les choses scolaires du fruit de sa longue expérience.

L'honorable M. Boucher de La Bruère, qui avait déjà un volumineux dossier à son crédit, comme homme politique et comme écri-

vain, a été choisi pour remplacer l'honorable M. Ouimet.

Le gouvernement ne pouvait assurément faire un meilleur choix. Aussi l'avènement du nouveau surintendant de l'Instruction publique a-t-il été accueilli avec bonheur par tout le monde.

Un des premiers soins du nouveau fonctionnaire a été de réunir en convention les inspecteurs d'écoles, dont les séances présidées par lui-même ont eu lieu à St-Hyacinthe, à la fin de juillet dernier.

On y a discuté un grand nombre de questions concernant le mécanisme de notre système scolaire, et, il n'y a aucun doute que les suggestions qui ont été faites seront fertiles en bons et efficaces résultats.

La famille enseignante a éprouvé une perte bien sensible par la mort de M. F.-X. Toussaint. C'est une de nos plus grandes figures pédagogiques qui disparaît. En effet, depuis plus de cinquante ans, on l'a vu constamment sur la brèche.

Il ne s'est jamais passé une réunion d'instituteurs où il n'ait assisté, et pris une part active aux délibérations. A la dernière assemblée du bureau des examinateurs de Québec, même tout malade qu'il était, il s'y est traîné, mais son état de santé ne lui a pas permis de s'occuper des examens; il lui a fallu se coucher sur un sofa et laisser ses confrères faire la besogne.

Maintenant, chers lecteurs, laissez-moi vous faire, ainsi qu'à vos familles et à vos élèves, mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année; souhaits de santé, de bonheur et de succès dans toutes vos entreprises.

J.-B. CLOUTIER.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

(Suite)

CONVENTION DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Une de mes premières pensées en assumant les devoirs de ma charge fut de réunir en convention les inspecteurs d'écoles de la province, afin de faire leur connaissance, de connaître leurs idées et d'obtenir d'eux une expression d'opinion sur différents sujets concernant l'instruction publique.

Cette convention a eu lieu à Saint-Hyacinthe, au mois d'août dernier, et le programme suivant, qui avait été rédigé plusieurs semaines à l'avance, fut soumis aux délibérations :

Québec, 29 juin 1895.

*A Messieurs les inspecteurs d'écoles
de la province de Québec.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que je désire conférer avec vous sur les meilleurs moyens à prendre pour faire exécuter fidèlement nos lois et nos règlements scolaires ; c'est pourquoi j'ai cru devoir vous convoquer en assemblée générale, à Saint-Hyacinthe, pour le mercredi et le jeudi, 21 et 22 août prochain.

Cette réunion me permettra de faire la connaissance personnelle de chacun de vous, et nous fournira l'occasion d'établir entre nous une conformité d'action qui ne pourra qu'être profitable au perfectionnement de notre système d'enseignement.

Je vous prie de préparer d'avance vos notes sur les sujets que vous désirez traiter, afin qu'il n'y ait qu'à les discuter lors de la réunion, et de vouloir bien me laisser, par écrit, le résumé de vos remarques.

Je désire que vous vous occupiez spécialement à cette assemblée de la discussion des sujets qui suivent :

1^o *Programme d'études* :—Des moyens à prendre pour que le programme d'études approuvé soit fidèlement suivi dans les écoles ;

2^o *Rapports concernant les maisons d'éducation supérieure* :—Divergences que l'on constate souvent entre les rapports annuels de ces institutions et les bulletins des inspecteurs d'écoles ; moyens de les éviter ;

3^o *Conférences pédagogiques* :—Serait-il à propos de remplacer la première visite annuelle de l'inspecteur par une série de conférences aux instituteurs et aux institutrices ?

4^o *Traitements des instituteurs et des institutrices* :—Serait-il opportun que la loi fixât un minimum ?

5^o Des réformes à opérer dans l'enseignement :

1^o *de l'arithmétique* ;

2^o *de l'agriculture*.

Cependant toute autre communication de votre part sera reçue avec plaisir, et vous voudrez bien me faire connaître, le plus tôt possible, les sujets que vous avez l'intention de soumettre à la discussion.

Vos frais de voyage vous seront remboursés par mon département.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs les inspecteurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

J'ai eu lieu de me féliciter de la tenue de ce congrès qui, j'ai raison de le croire, aura d'excellents résultats. La discussion des divers articles du programme a été intéressante autant que courtoise ; des travaux sérieux et bien faits ont été soumis à la convention, et les inspecteurs m'ont paru animés du désir sincère de faire progresser l'instruction primaire.

Sur les 42 inspecteurs que possède la province, 39 ont assisté aux séances de la convention qui, après deux jours de délibérations, s'est terminée par une série de vœux que je crois devoir reproduire ici :

1^{er} vœu.—“ Que les établissements qui préparent les candidats aux examens pour les brevets de capacité soient tenus d'adopter un programme comprenant, dans une sphère plus élevée, toutes les matières du cours d'études approuvé, en donnant une large place à la science pédagogique.”

2ème vœu.—“ Que les écoles normales, les “ sessions normales ” soient organisées et “ multipliées graduellement afin de suppléer “ au manque d’instituteurs et d’institutrices “ compétents.”

3ème vœu.—“ Que la loi autorisant la “ création d’un bureau central d’examineurs “ soit mise en opération dans le plus bref “ délai possible; que les examens pour l’ob- “ tention d’un diplôme soient uniformes, et “ qu’il y ait une période stagiaire entre l’exa- “ men d’aptitude et l’examen définitif.”

4ème vœu.—“ Que l’allocation d’un octroi “ spécial payable directement aux institu- “ teurs et aux institutrices, en tenant compte “ du degré du brevet, de la note de l’inspec- “ teur et des années de service, serait un “ puissant moyen d’encouragement et contri- “ buerait à garder dans la carrière de l’ensei- “ gnement un plus grand nombre de per- “ sonnes compétentes.”

5ème vœu.—“ Qu’en remplaçant la pre- “ mière des visites annuelles des inspecteurs “ par une série de conférences d’un caractère “ pratique, on contribuerait à donner une “ meilleure direction au personnel enseignant “ et l’on tirerait un meilleur parti des moyens “ de succès que les inspecteurs d’écoles ont “ maintenant à leur disposition pour faire “ suivre le cours d’études.”

6ème vœu.—“ Qu’il y aurait lieu de pré- “ ciser la tâche imposée aux titulaires des “ écoles et de publier un livre qui indiquerait “ l’ordre à suivre dans l’enseignement des “ différentes matières du cours, le champ à “ parcourir, les auteurs à étudier, la méthode “ à appliquer dans les leçons et dans les “ examens. Ce même livre servirait de guide “ pour les conférences pédagogiques.”

7ème vœu.—“ Que le registre ou journal “ d’inscription et d’appel devrait être com- “ plété par l’addition de la liste des livres “ approuvés, celle des formules de rapports “ et de bulletins destinés au surintendant et “ aux inspecteurs, ce qui, avec la bonne “ tenue de ce registre, permettrait d’obtenir “ des statistiques plus exactes, et de consta- “ ter plus facilement si le programme d’étu- “ des est suivi et si les progrès sont satisfai- “ sants.”

8ème vœu.—“ Que, dans les bulletins et “ les formules de rapports, les questions se

“ rapportant au cours d’études soient identi- “ ques, ce qui rendrait plus facile la prépara- “ tion et la vérification des statistiques.”

9ème vœu.—“ Que la fixation d’un mini- “ mum de traitement est un moyen pratique “ de résoudre le problème de l’amélioration “ du sort du personnel enseignant; que, “ dans la fixation des traitements, on devrait “ établir une échelle mobile et variable, selon “ les ressources et les revenus de chaque “ municipalité et les besoins de chaque école.”

10ème vœu.—“ Que la mise en commun “ du fonds local des écoles et l’uniformité de “ la rétribution mensuelle, sauf pour les écoles “ d’un degré supérieur, soient établies d’une “ manière générale.”

11ème vœu.—“ Que les inspecteurs ap- “ prouvent le vœu ci-dessous émis par le “ premier congrès des cultivateurs de la pro- “ vince de Québec : “ L’enseignement agri- “ cole dans les écoles primaires doit être fait “ d’une façon simple, précise et appropriée “ aux enfants qui les fréquentent. Il ne doit “ comprendre que les notions les plus élé- “ mentaires sur la vie des plantes, sur les “ insectes, les oiseaux, sur leur rôle dans la “ nature. Il doit être donné sous forme de “ leçon et le maître doit s’attacher pour les “ exercices de lecture, d’écriture et de calcul, “ à choisir ses sujets dans les choses d’agri- “ culture locale. Dans les promenades il doit “ montrer aux enfants tout ce qu’il y a d’in- “ téressant dans la vie rurale, de façon à “ leur faire aimer la campagne et à les inté- “ resser à la profession agricole.

“ Dans les écoles primaires supérieures, “ l’enseignement agricole doit revêtir la for- “ me d’un cours complet avec programme “ approprié au lieu, à la nature et à l’âge des “ élèves appelés à le recevoir.”

PLANS DE MAISONS D'ÉCOLES

On sait que les règlements des comités catholique et protestant du Conseil de l’Instruction publique exigent que les maisons d’écoles soient construites de manière à ne pas altérer la santé des enfants qui les fréquentent.

C’est ainsi que ces règlements prescrivent qu’on calculera la grandeur de la salle de classe en raison de quinze pieds de superficie par élève, que la hauteur d’un plancher à

l'autre devra être de dix pieds au moins, afin que chaque enfant ait un minimum de cent cinquante pieds cubes d'air, que les fenêtres soient placées de chaque côté ou à gauche seulement des élèves et que la surface vitrée des fenêtres sera d'au moins un sixième de la surface du plancher de la classe.

Ces prescriptions hygiéniques et autres semblables ne sont pas toujours observées dans les plans des maisons d'écoles qui sont soumis à l'approbation du Surintendant. Pour obvier à la défectuosité des devis soumis et donner à ces édifices une apparence plus agréable à l'œil par l'observance des règles de l'architecture, j'ai résolu de faire préparer, par des architectes compétents, une série de plans de maisons d'école que je distribuerai aux municipalités qui voudront en avoir.

L'exécution de ces plans quant au coût variera suivant les besoins et les ressources de ces municipalités et en raison de la somme d'argent qu'on voudra dépenser pour la construction de la bâtisse. La grandeur des plans sera aussi proportionnée naturellement au nombre des élèves de l'arrondissement scolaire. J'aurai des plans dont l'exécution pourra coûter 250, 350, 500, 600, 800, 1,000, 1,200, 1,400, 1,600, 1,800, 2,000, 2,500 et 3,000 piastres.

Tout en pourvoyant au bien-être de l'enfant qui va à l'école, ces plans d'architectes pourront aussi avoir une influence bienfaisante sur le mode de bâtir à la campagne, en perfectionnant, dans une certaine mesure, le goût qui devrait plus souvent présider à la construction des maisons des cultivateurs et en faisant apprécier davantage par la population l'observance des règles de l'hygiène.

REFONTE DES LOIS SCOLAIRES

Le Conseil de l'Instruction publique est à faire préparer une refonte de la loi scolaire. Déjà le travail est avancé et le résultat des comités de législation sera prêt à être soumis au Conseil le printemps prochain pour y être discuté et finalement adopté. Ce travail sera sans doute soumis à la législature à la session de l'automne de 1896.

Je dois dire que cette revision n'a point pour but de changer la base de notre organisation scolaire. Elle consistera dans un meilleur agencement de certaines dispositions

législatives, dans des amendements de détail et, en certains endroits, en l'épuration de la phrase.

(à suivre.)

Ce que peut faire l'école primaire pour la préparation du citoyen

“ A qui revient cette préparation ? A plusieurs agents. Pour ceux qui sont arrivés à l'âge d'homme, il faut l'expérience. Il en sera de cette sagesse comme de celle relative à tous les actes de la vie ; c'est après avoir commis des fautes et après en avoir souffert, que, le bon sens aidant, “ les fous de la veille deviendront des sages.” Ils le deviendront surtout si on les éclaire..., mais ce n'est pas de ceux-là qu'il s'agit ici. L'école ne reçoit en effet que l'enfance ; il est vrai que cette enfance, c'est l'adolescence de demain, c'est le peuple de l'avenir, et que, par cela même, c'est la nation entière qui s'y forme.

“ Tous les esprits éclairés considèrent l'école comme le milieu le plus favorable à la préparation du citoyen ; “ c'est elle qui est notre espérance et la sécurité de l'avenir que nous rêvons,” dit un éducateur français. Dans ce milieu éducatif, tout en effet contribue directement ou indirectement à atteindre ce but.

“ L'école favorise d'abord l'éducation physique. En faisant de l'enfant un homme robuste, capable de répondre à tout ce que la patrie peut lui demander ; en faisant un homme fort qui contribuera à soutenir et même à élever le niveau industriel ; en préparant un homme viril qui saura lutter et supporter les épreuves quelles qu'elles soient et non un homme faible, efféminé, indigne de cette liberté qui lui est accordée, nous préparons le citoyen.”

(La Gymnastique scolaire.)

“ Les enfants dont l'éducation nous est confiée seront un jour électeurs ; peut-être seront-ils soldats. Ils auront leur part d'influence sur l'avenir de la patrie. Il est donc absolument indispensable de bien tremper leurs âmes, d'éclairer leur esprit. Il faut savoir les initier à l'intelligence de leur temps, leur faire connaître cette société dont ils deviendront les membres, leur inculquer une

notion saine des devoirs qu'il auront un jour à remplir, des institutions qu'ils devront soutenir et affermir. Nous devons—et sans perdre de temps—les animer d'un généreux patriotisme, c'est-à-dire les porter à aimer leur pays de tout leur cœur, de toute leur âme, de toutes leurs forces."

(*Le Moniteur des Instituteurs.*)

PARTIE PRATIQUE

Langue française

Grammaire et orthographe

I

DICTÉE

L'ÉTOURDIE

Flic ! Flac ! La petite Louise entre comme un ouragan, tenant sa poupée les pieds en l'air ; elle court en tournant la tête en arrière, et, comme elle ne voit pas devant elle, elle renverse le *guéridon* où l'on a servi le déjeuner : *thière*, *encrier*, *soucoupe*, tasse, tout tombe avec fracas. Louise est une *écervelée*. Mais sa maman, qui est très sévère, prendra dans sa tirelire le prix des objets brisés. Louise apprendra à *ses dépens* à être moins folle.

EXPLICATIONS

Flic, flac : des mots qui désignent, en l'imitant, le bruit de la porte fermée brusquement ;—que désignent : *clac, clac, glouglou, froufrou*, etc. ? = *Un ouragan* : entre impétueusement, brusquement, comme le vent violent de la tempête = *Le guéridon* : on nomme ainsi une petite table ronde ou ovale portée par un seul pied. = *Thière* : le vase où l'on infuse le thé. = *Soucoupe* : la petite assiette que l'on met sous une coupe, sous une tasse. = *Fracas* : un grand bruit, surtout celui que font en se brisant, en se *fracassant*, les objets qui tombent. = *Écervelée* : sans cervelle, sans réflexion, sans attention,

sans prudence. = *A ses dépens* : c'est-à-dire qu'il lui en coûtera, qu'elle paiera la leçon qu'elle reçoit ainsi.

II

DICTÉE

INSTRUISEZ-VOUS

C'est pour nous un devoir d'*éclairer* notre intelligence en nous instruisant. L'enfant qui ne prendrait jamais d'*exercice*, ou qui se *bornerait* à quelques mouvements insuffisants, resterait toute sa vie faible et *chétif* ; il deviendrait un *objet* de pitié, incapable de *figurer* avec honneur parmi ses semblables. De même, un enfant dont l'intelligence n'est pas cultivée, celui qui reste privé de toute instruction, ne sera jamais un homme complet. Plus tard, il finira par sentir son *infériorité*, par en rougir, et par comprendre que son ignorance lui est souvent nuisible.

EXPLICATIONS

Éclairer : au figuré, lui apporter les lumières de l'instruction ;—le sens propre est : répandre la clarté ; *éclaircir*, qui a même origine, signifie : rendre clair. = *Exercice* : de l'exercice se dit pour le mouvement, la marche, tout ce qui est propre à exercer, mettre en fonction les muscles, les organes. = *Se bornerait à* : se contenterait de... et ne chercherait pas à faire davantage ;—de *borner*, placer des bornes, des limites. = *Chétif* (même racine que *captif*) : sans force, incapable d'effort. = *Un objet* : sa vue provoquerait chez les autres le sentiment de la pitié, on le plaindrait. = *Figurer* : paraître, tenir un rang ;—*se figurer ? un figurant ?*—*Semblables* : ainsi accompagné d'un adjectif possessif, est substantif et se dit pour : les autres hommes. = *Infériorité* : sa condition au-dessous de celle des autres ;—(de *inferior*. Remarque que *or* s'est adouci en *eur* dans les adjectifs : *inférieur* ; *supériorité*, *supérieur* ; *minorité*, *mineur* ; etc.). = *Rougir de* : éprouver, à cause de cela, un sentiment de honte, de confusion.

III DICTÉE

ORIGINE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Les premiers colons qui passèrent au Canada avec l'intention de s'y établir venaient principalement de la Normandie et du Perche. La compagnie de Rouen et celle qui la précéda, la compagnie de Montmorency, étaient sous la direction de marchands et d'armateurs dont la *plupart résidaient* en Normandie; aussi, il n'est pas surprenant que leurs employés aient été pris à Rouen, à Dieppe, à Cherbourg, à Fécamp, à Honfleur. Ceux-ci s'accoutumèrent au pays, et lorsque la France, après avoir recouvré le Canada, parut vouloir le garder, ils attirèrent à leur suite leurs parents et leurs amis, qui souvent partaient pour l'Amérique avec des familles entières.

Champlain ayant réussi, en 1614, à organiser une société pour faire le commerce dans la Nouvelle-France, Rouen et Saint-Malo se partagèrent toutes les actions; les marchands de La Rochelle se présentèrent trop tard pour obtenir les parts qui leur avaient d'abord été réservées, et leur déconvenue profita surtout à Rouen, qui se trouva ainsi avoir la principale direction des affaires. Les équipements ainsi que les embarquements se firent dans les ports de la Normandie. *Parmi les commis et les ouvriers se trouvèrent des Normands en assez grand nombre.* La compagnie de Montmorency en employa un plus grand nombre encore; de Caen, qui en était le chef, demeurant à Dieppe et expédiant ses vaisseaux du port de cette ville, dut naturellement choisir en Normandie ceux qu'il engageait pour le service de sa compagnie.

L'abbé J.-B.-A. FERLAND,
(Histoire du Canada.)

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES : — *la plupart résidaient* : Pourquoi le verbe au pluriel ? *La plupart* étant un collectif *partitif*, le verbe s'accorde avec le complément déterminatif *dont* (desquels) qui a pour antécédent *marchands et armateurs*. — *les actions* : que signifie cette expression ? Une *action* est une *part* dans une entreprise financière ou commerciale. — *Parmi les com-*

mis ... assez grand nombre : Analysez cette phrase ? sujet : *des Normands* ; verbe : *se trouvèrent* (on pourrait remplacer ces deux mots par *firent* ou *étaient*) attribut : *en assez grand nombre*, (locution équivalente à *assez nombreux*) complément circonstanciel : *parmi les commis et les ouvriers*. Faites remarquer que le verbe *substantif* (être) prend quelquefois les formes suivantes : *sembler, paraître, devenir, rester, se trouver*, etc. — On pourra dans cette dictée faire trouver tous les noms ; faire distinguer les *noms propres* des *noms communs*, les noms qui désignent des *personnes* ou des *êtres animés* et ceux qui distinguent des *choses*, les noms *abstrait*s et les noms *concrets* ; rechercher les noms *sujets*, ceux qui sont *compléments de verbes*, ceux qui sont *compléments d'autres noms* ; ceux qui sont *attributs*. — On fera aussi un exercice sur les verbes, en recherchant le mode, le temps, la personne, le nombre ; faisant conjuguer le *participe présent*, le *présent de l'indicatif singulier*, le *passé défini*, le *futur simple*, le *participe passé*, et montrant qu'au moyen de ces *temps primitifs* on conjugue facilement tous les autres.

MODÈLES : Noms propres—Canadiens-français, Canada, Normandie, etc.
Noms communs—Origine, colons, intention, etc.
Noms de personnes ou d'êtres animés — Canadiens-français, colons, marchands, etc.
Noms de choses—Origine, Canada, intention, Normandie, etc.
Noms abstraits — Origine, intention, direction, etc.
Noms concrets—Canadien, colons, Canada, Normandie, Perche, etc.

INVENTION ET RÉDACTION

Sujet

Dites quels sont les ouvriers employés à la construction d'une maison et que font-ils ?

DÉVELOPPEMENT

Les ouvriers employés à la construction d'une maison sont : les terrassiers, les charpentiers, les maçons, les plâtriers, les menuisiers, les peintres, les serruriers, les couvreurs, les plombiers, les fumistes.

Les terrassiers creusent les fondations, les charpentiers font la charpente ; les maçons bâtissent les murs ; les plâtriers enduisent les murs de plâtre ; les menuisiers font les portes et les fenêtres, toutes les boiseries ; les peintres peignent les boiseries, mettent les vitres aux fenêtres et collent les papiers sur les murs ; les serruriers font les serrures, les espagnolettes des croisées, les verrous, les rampes, les balustrades, les balcons, les grilles, etc. ; les couvreurs posent la couverture ; les plombiers placent les gouttières, les tuyaux pour l'eau et le gaz ; et enfin les fumistes qui construisent les cheminées et placent les poêles.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

1° Dans une pinte combien de chopines ? 2. Dans 1 pinte et 1 chopine combien de chopines ? 3. Dans 1 pinte et 2 chopines combien de chopines ? 4. Combien de pintes ? 2. Dans 2 p. et une ch. combien de ch. ? 5. Dans 2 p. et 2 ch. combien de ch. ? 6. Combien de p. ? 3. Dans 3 p. et 1 ch. combien de ch. ? 7. Dans 3 p. et 2 ch. combien de ch. ? 8. Combien de p. ? 4. Dans un gallon combien de pintes ? 4. Dans 1 gallon combien de ch. ? 8. Dans 1 gallon et 1 p. combien de ch. ? 10. Etc., etc.

2° Dix pommes et 10 p. combien de p. ? 20 p. Combien y a-t-il de fois 10 pommes dans 10 p. et 10 p. ? Il y a deux fois 10 p. ; deux fois 10 font combien ? :::: :::: = 20. Combien y a-t-il de 5 en 10 ? 2. Combien de 5 en 20 ? 4. Quatre fois 5 ? 20. Dix fois 2 \vdots = 20.

3° Combien de pouces dans un pied ? 12. Combien de pouces dans 1 pied et 3 pcs ? 15. Combien de pcs dans 1 pd et 6 pcs ? 18. Combien de pcs dans 1 pd et 8 pcs ? 20. Combien de pcs dans un $\frac{1}{2}$ pd ? 6. Combien dans $1\frac{1}{2}$ pd ? 18. Combien dans un $\frac{1}{4}$ de pied ? 3. Combien dans $1\frac{1}{4}$ pied ? 15. Etc., etc.

4° Deux journaliers ont travaillé 45 jours chacun et ont reçu en paiement une somme totale de \$60.75. L'un des deux gagnait 75 cts par jour. Combien l'autre a-t-il gagné en tout ?

Solution :

$45 \times .75 = \$33.75$ somme gagnée par le premier.
 $60.75 - 33.75 = \$27.00$ somme gagnée par le second.

5° Un marchand a acheté 4 pièces de drap à raison de \$2.50 la verge pour \$310 : la 1ère contient 24 verges ; la 2e, 36 vgs ; la 3e, 30 vgs. Combien en contient la 4e ?

Solution :

$24 \times \$2.50 = \60 prix de la 1ère pièce.
 $36 \times 2.50 = 90$ " 2e "
 $30 \times 2.50 = 75$ " 3e "
 $60 + 90 + 75 = \$225$ prix des 3 premières pièces.
 $310 - 225 = \$85$ prix de la 4e pièce.
 $\$85 \div \$2.50 = 34$ vgs.—Rép.

Autre solution :

$24 + 36 + 30 = 90$ nombre de vgs dans les 3 pièces.
 $90 \times \$2.50 = \225 prix des 3 pièces.
 $310 - 225 = \$85$ prix de la 4 pièce.
 $85 \div 2.50 = 34$ vgs.—Rép.

FRACTIONS

Revue des deux premières parties

1° Si vous divisez une pomme en deux parties égales, quel nom donnez-vous à chacune de ces parties ? Une demie.

2° Combien de demies faut-il pour faire un entier ? 2.

3° Si vous divisez 1 orange en 3 parties égales, quel nom donnez-vous à une de ces parties ? $\frac{1}{3}$. A deux de ces parties ? $\frac{2}{3}$.

4° Combien de $\frac{1}{3}$ d'orange faut-il pour faire une orange ? 3.

5° Si vous divisez une pêche en 4 parties égales, quel nom donnez-vous à une de ces parties ? $\frac{1}{4}$. A 2 de ces parties ? $\frac{2}{4}$. A 3 de ces parties ? $\frac{3}{4}$.

6° Combien de $\frac{1}{4}$ de pêche faut-il pour faire une pêche ? 4.

7° Si vous divisez 1 pomme en 5 parties égales, quel nom donnez-vous à 1 de ces parties ? $\frac{1}{5}$. A 2 de ces parties ? $\frac{2}{5}$. Etc., etc.

8° Combien de demi-piastres dans \$1 ? 2.—En \$2 ? 4.—En \$3 $\frac{1}{2}$? 7.—En \$4 $\frac{1}{2}$? 9.

9° Un homme a un minot de patates qu'il désire distribuer en charité; s'il donne un demi-minot à chaque pauvre combien de pauvres pourra-t-il gratifier ? 2.

10° Combien de demies dans 1 ? 2.

11° Combien de demi-pommes dans 1 $\frac{1}{2}$ pomme ? 3.

12° Un monsieur fit don de 2 barils de fleur à ses serviteurs; si chaque serviteur reçut un demi-baril, combien de serviteurs avait-il ? 4.

13° Combien de demies en 2 ? 4.

14° Combien de demi-piastres dans \$2 $\frac{1}{2}$? 5.

15° En 3 minots de blé combien de demi-minots ? 6.

PERCENTAGE

1° Un marchand achète 500 verges de drap pour \$1800, combien doit-il le vendre la verge afin de gagner 25% ?

Solution :

$\$1800 \times 1.25 = 2250$ prix qu'il doit vendre 500 verges.
 $2250 \div 500 = 4.50$ " " 1 verge.—Rép.

2° J'ai \$800 placées dans une entreprise qui donne 9% de bénéfice; je retire mon argent de cette entreprise; j'achète une quantité de marchandises que je garde pendant 4 mois et que je vends alors pour \$959.10. Combien pour cent ai-je gagné par le changement ?

Solution :

$\$959.10 - \$800 = \$159.10$ Gain.

L'intérêt de \$800 pendant 4 mois (le $\frac{1}{3}$ d'un an) à 9%, c.-à-d., $800 \times .03 = \$24$.
 $159.10 - 24 = \$135.10$ Gain net par le changement.

Ainsi sur un déboursé de \$800 le gain par le changement est \$135.

Pour un déboursé de \$1 le gain serait $\frac{135.10}{800}$ de \$135.10—
 $800 = .16775$ ou $16\frac{3}{8}\%$.—Rép.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE

After dinner I go back (ou I return) to school. In the afternoon school begins at half-past one (1). As in the forenoon class commences with prayer which is said by the teacher and answered by the pupils.

The afternoon class finishes at four o'clock. The teacher again says a prayer we answer it and school is over for the day. After class we return to our homes. Some of us help in work about the house, others go messages while others, whose parents don't need their help, play and amuse themselves.

At six o'clock we return to the dining room for another meal. This meal, the evening meal, is generally called supper.

Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :

1. After dinner what do you do ? **R.** After dinner I go back (ou I return) to school.
2. At what o'clock does school begin in the afternoon ? **R.** School begins at half-past one in the afternoon (2).
3. How does school commence in the afternoon ? **R.** School commences in the afternoon as in the forenoon with prayer.
4. Who says the prayer ? **R.** The teacher says the prayer.
5. Who answers the prayer ? **R.** The pupils answer the prayer.
5. By whom is the prayer said ? **R.** It is said by the teacher.
6. By whom is the prayer answered ? **R.** It is answered by the pupils.
7. At what o'clock does the afternoon class finish ? **R.** It finishes at four o'clock.
8. After class what do you do ? **R.** After class we return to our homes.
9. What do some of you do ? **R.** Some of us work about the house.
10. What do some others do ? **R.** Some others go messages.
11. What do others whose parents do not need their help do ? **R.** Others whose parents don't need their help play and amuse themselves.
12. At six o'clock what do you do ? **R.** At six o'clock we return to the dining room.
13. What do you return to the dining room for ? **R.** We return to the dining room for another meal.
14. What is the other meal which you return to the dining room for called ? **R.** This meal, the evening meal, is generally called supper.

DICTÉE MODÈLE

For a long time there was no sign of land—nothing but the wide waters all around him. Day after day, and night after night passed by. The men who were with him became alarmed, and tried to compel him to return. But he held bravely on his course, and would not turn back. At last the great Atlantic Ocean was crossed, and the ships came in sight of one of the West India Islands.

When the brave Columbus saw the land, he thought it was the India which he had come to seek. So he called it India. Afterwards, when it was found that this was not the country known before as India, it was called the West Indies, and the other India the East Indies.

When the people of the Island saw the ships of Columbus, they were very much surprised, for they had never heard of Europe, or of the people who lived there. After filling his ships with treasure got from the natives, Columbus sailed back to Spain.

When the other nations of Europe heard of the great discovery of a new world, they wished to share in its riches. Many nations, therefore, sent out ships and men to try to gain possession of part of it.

Trouvez des équivalents pour les mots en italiques. Par équivalents nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fût altéré.

A long time, weeks and weeks.—Waters, ocean.—Passed, went.—Men, sailors.—Alarmed, frightened.—Compel, force.—Return, go back.—Held, continued.—Turn back, return.—Great, wide, (ou) broad.—Seek, look for.—Called, named.—Afterwards, later on.—Found, discovered.—People, natives.—Saw, beheld.—Ship, vessels.—Surprised, astonished.—Lived, dwelt.—Filling, loading.—Got, obtained.—Sailed back, returned.—Riches, wealth.—Wished, wanted.—Gain, obtain.

(1) Au lieu de *half past one* mettez l'heure à laquelle commence votre classe.

(2) *Ibidem.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

(Ce qui suit aurait dû précéder la Tenue de livres du dernier numéro.)

BROUILLARD.—Le brouillard est un livre dans lequel on écrit, au fur et à mesure qu'elles ont lieu, toutes les opérations commerciales.

Nous donnons ci-après le brouillard de la 2^e SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES.

L'élève copiera ce brouillard sur son ardoise ou sur une feuille qu'il aura réglée lui-même.

L'écriture doit être très soignée et parfaitement lisible. Il faut surtout écrire bien distinctement les chiffres et il ne faut pas oublier que METTRE LES UNITÉS SOUS LES UNITÉS, LES DIZAINES SOUS LES DIZAINES, etc., est une règle d'une très grande importance pour le teneur de livres.

Québec, 1^{er} mars 1895.

Commencé avec espèces			1000
_____ 2 _____			
Payé loyer du mois de mars			10
_____ 3 _____			
Acheté de Ed. Lyons, au comptant, 2000 minots blé, à \$0.45			900
_____ 5 _____			
Acheté de Geo. Richard, au comptant, 10 barils fleur, à \$5.00			50
_____ 6 _____			
Vendu à Jos. Nolin, au comptant, 1500 minots blé, à \$0.50 10 barils fleur, à 5.50	750 55		805
_____ 7 _____			
Vendu à M. Joseph, au comptant, 200 minots blé, à \$0.51			102
_____ 8 _____			
Acheté de P. Denis, au comptant, 100 barils fleur, à \$4.75 800 minots blé, à 0.45	475 360		835
_____ 9 _____			
Vendu à E. Thomas, au comptant, 100 barils fleur, à \$5.00 1100 minots blé, à 0.50	500 550		1050
_____ 10 _____			
Payé pour papeterie, timbres, etc., " salaire du commis, 1 mois,	5 6		11
			4763

QUESTIONS SUR LES OPÉRATIONS COMMERCIALES INSCRITES DANS LE BROUILLARD CI-DESSUS.

(Les élèves répondront à ces questions oralement avant de réviser les comptes comme dans l'exercice précédent, page 70.)

1. Au débit de quel compte faut-il inscrire le 1er item ? 2. Pourquoi ? 3. Au crédit de quel compte ? 4. Pourquoi ? 5. Au débit de quel compte faut-il inscrire le 2e item ? 6. Pourquoi ? 7. Au crédit de quel compte faut-il inscrire le 2e item ? 8. Pourquoi. Etc., etc.

Lorsque les élèves auront rédigé les quatre comptes (*Propriétaire, Caisse, Mdses et Frais-Généraux*), comme dans l'exercice précédent (page 70), ils dresseront une *balance de vérification* qui doit être conforme en tout point à la suivante :

Dr		Balance de vérification				Cr	
DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATIONS.		TOTAUX.	DIFFÉRENCES.		
		Nom de l'élève.		1000	1000		
1151	2957	Caisse		1806			
21	21	Frais généraux					
	1785	Mdses		1957	172		
1172	4763			4763	1172		

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES QUI SONT ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION

(Les élèves donneront une réponse écrite à ces questions).

1. Quel est le total des recettes d'argent ? \$2957.
2. Quel est le total des déboursés ? \$1806.
3. Quelle est la balance en Caisse ? \$1151.
4. Combien les Mdses ont-elles coûté ? \$1785.
5. Combien les Mdses ont-elles rapporté ? \$1957.
6. Les Mdses ont-elles coûté plus qu'elles ont rapporté ou moins ? Les Mdses ont rapporté \$172 de plus qu'elles n'ont coûté.
7. L'excédant, \$172, de ce que les Mdses ont rapporté sur ce qu'elles ont coûté est quoi ? L'excédant, \$172, est un gain.
8. Le total du débit de Frais Généraux est quoi ? Une perte, \$21.
9. Nommez le compte qui nous présente un gain, et dites le montant du gain. Mdses, \$172.
10. Nommez le compte qui nous présente une perte et dites le montant de la perte. Frais Généraux, \$21.
11. Quel est le gain net ? \$151.
12. Quel capital le propriétaire avait-il en commençant ? \$1000.
13. Quel est le capital présent ? \$1151.
14. De quoi se compose le capital présent ? D'argent \$1151.

3/193 J. AHERN.

POESIE

LE PSAUME DE LA VIE

IMITÉ DE LONGFELLOW

Oh ! ne me dites plus que la vie est un rêve,
Une ombre qui s'enfuit et flotte sous nos pas,
C'est le temps de la lutte, et si rien ne s'achève,
L'éternel avenir a son germe ici-bas.

La vie est un combat, la vie est une arène,
Où le devoir grandit du triomphe obtenu :
C'est le sentier qui monte et pas à pas nous mène
Aux sommets d'où la vie embrasse l'inconnu.

Ame ! souffle divin, captive frémissante,
Toi dont l'aile meurtrie usera sa prison,
Celui qui t'a créée immortelle et vivante,
Te fit libre et t'ouvrit un immense horizon.

Pour l'homme, né de Dieu, rayon de sa pensée,
Le repos, c'est l'oubli, le sommeil, c'est la mort.
Souviens-toi; fils du ciel, qu'immobile et glacée,
La tombe est un passage; elle n'est pas un port.

Marche! et que chaque jour te trouve à son aurore,
Plus près du but sacré, le flambeau dans la main.
Agis! le temps est court; il se hâte et dévore
Ce qui n'est pas réel, immortel et divin.

Que jamais le regret, la crainte ou l'espérance,
La joie ou la douleur ne retardent tes pas,
N'entends-tu pas ton cœur qui bat dans le silence?
Marche! il n'est rien pour lui d'assez grand ici-bas.

Que ton pied sur le sol laisse une noble empreinte,
Et peut-être, suivant tes sentiers après toi,
Quelque esprit, agité par le doute et la crainte,
Retrouvera l'espoir, le courage et la foi.

Laisse au vague avenir ses lointaines promesses,
Au stérile passé son sourire d'adieu;
Bannis les rêves d'or et les molles tristesses,
Le présent est à toi, mais le reste est à Dieu.

A Dieu, ce passé mort qu'il répare et pardonne;
A Dieu, cet avenir que lui seul a scruté;
A Dieu, l'heure qui fuit aussitôt qu'elle sonne,
Mais qui contient l'éternité.

Beau témoignage d'un protestant en faveur des Canadiens-français

Il y a une couple d'années, M. Mosher, un protestant, publiait dans le *Pionnier de Sherbrooke*, les belles et judicieuses paroles qui suivent:

"Protestant, j'ai appris le français de prêtres catholiques, et je bénis les lèvres vénérables qui m'ont enseigné votre langage. Ce sont ces mêmes prêtres qui ont conservé le feu sacré de votre nationalité. Placez-les bien haut dans votre respect.

"Je suis enfant de la Nouvelle-Ecosse, et du jour où j'ai parlé votre langue, où j'ai coudoyé vos compatriotes, compris leurs vrais sentiments, je suis devenu votre ami.

"J'ai vu se fondre, se dissiper bien des préventions, comme la neige au soleil...

"Ceux qui voudraient condamner la langue française à l'ostracisme oublient qu'ils

vous, demandent d'effacer beaucoup d'œuvres sublimes du génie humain. Ces prétendus loyaux par excellence oublient que le français fut la langue nationale en Angleterre jusqu'au XV^e siècle et que les armes de S. M. la reine Victoria ne portent que des devises françaises.

"Ce sont des étroits, des ignorants. Je demande comme une faveur de n'être pas classé parmi ceux-là."

Il est bon par le temps qui court de rééditer le noble témoignage de M. Mosher.

C.-J. M.

La "Revue Canadienne"

Nous voyons par les tables contenues dans le numéro de décembre de la *Revue Canadienne* que dans le cours de sa 31^e année, cette excellente publication a donné 31 gravures artistiques, 23 portraits, 98 gravures d'illustrations.

Parmi les artistes dont la *Revue Canadienne* a reproduit et étudié les œuvres, nous remarquons les noms célèbres de Paul Delaroche, Gustave Doré, Michel-Ange, Murillo, Raphaël et d'une vingtaine de grands maîtres.

La table des matières avec noms d'auteurs fait voir que la *Revue Canadienne* porte toujours bien son nom. On y voit en effet les noms de tous nos principaux écrivains: Pamphile Lemay, Dom Paul Benoit, le Rév. P. J. Carrier, L. A. Prud'homme, A. B. Routhier, J. Royal, l'abbé G. Bourassa, l'abbé N. Degagné, N. E. Dionne, le P. Paul V. Charland, Alphonse Leclaire et une foule d'autres.

MM. Beauchemin & Fils, propriétaires-administrateurs de la *Revue Canadienne* annoncent à leurs abonnés que l'encouragement qu'ils ont reçu du public ami des lettres, leur permet de réduire le prix d'abonnement de \$2.50 à \$2.00.

A ce prix réduit, la 32^e année de la *Revue* sera plus élégante et plus intéressante que toutes celles qui l'ont précédée.

C'est un beau succès bien mérité.

Toutes nos félicitations.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER, 75
1229

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. AHERN, professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

LIVRES CLASSIQUES,**FOURNITURES D'ÉCOLES,****Objets de Piété, Etc., Etc.**

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;
Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;
Fournitures d'écoles ;
Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la ouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire.

Vos très dévoués serviteurs,

D. & J. SADLIER & Cie,

Éditeurs catholiques classiques et papetiers,

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.

VIENT DE PARAÎTRE**“ MANUEL DE DROIT CIVIQUE ”**

NOTRE CONSTITUTION ET NOS INSTITUTIONS

PAR

C. J. MAGNAN

Professeur à l'Ecole Normale Laval.

Ouvrage approuvé par S. G. l'Archevêque de Cyrène et par l'honorable Procureur-Général de la Province de Québec.

PRIX :—EN DÉTAIL, 60 cts l'unité (envoi franco : 65 cts) ; EN GROS, 50 cts. En vente chez Filteau, H.-V., Québec. Pour achats en gros, s'adresser à l'auteur, Ecole normale Laval.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, No. 30, rue de la Fabrique, Québec.